

## OBJECTIFS & ATTENTES

**Finalité : Définir les rôles et responsabilité d'un Délégué à la Protection des données :**

- Assurer la mise en conformité au RGPD (gestion des registres et des PIA)
- Travailler en collaboration avec le Responsable de Traitement
- Gérer le suivi de la conformité

## INFORMATIONS ESSENTIELLES

### Lieu

Formation présentielle  
(Sur site ou séminaire)

### Durée

2 journées

### Public concerné

Toutes personnes nommées au poste de Délégué à la Protection des Données

### Pré requis

Connaitre les exigences de bases du RGPD et maîtriser les outils informatiques de sa structure

### Intervenant

Consultant spécialisé en Gestion des données de santé

### Moyens pédagogiques

Support de formation  
Vidéo-projection  
Exercices pratiques  
QCM de validation des acquis

## DÉROULEMENT

### Questionnaire pré-cognitif

#### Comprendre le cadre légal RGPD

- Définir une donnée à caractère personnel
- Définir une donnée « sensible »
- Définir un traitement de données
- Qu'est-ce qu'un DPO ?

#### Gérer la mise en conformité de sa structure

- Mettre en place et valider les différents registres
- Analyser les risques et les impacts sur la vie privée des usagers

#### Maîtriser les principes de protection des données

- Appréhender le principe d'Accountability
- Comprendre les 6 autres principes : licéité, minimisation, exactitude, limitation, sécurisation et conservation
- Savoir appliquer les règles du privacy by design

#### Savoir gérer les situations particulières

- Savoir qualifier une demande de droit de la part d'un usager
- Savoir gérer une violation de données
- Encadrer le recours à la sous-traitance

#### Assurer le suivi de la conformité

- Conseiller son Responsable de Traitement
- Valider toute modification de traitement de données
- Mettre en place un plan de suivi de la conformité
- Sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs
- Accompagner les nouveaux arrivants
- Communiquer avec l'autorité de contrôle

### Questionnaire post-cognitif

## BIBLIOGRAPHIE

Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; Loi n°2016-1321 pour une république numérique ; Décret n°2016-914 relatif au dossier médical partagé ; Instruction SG/DSSIS/2016/309 relative à la mise en œuvre du PGSSI-S ; Règlement UE n° 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard des données à caractère personnel ; Loi n° 2018-493 relative à la protection des données personnelles...